

classique obtiendra le consentement général et qu'elle sera donc approuvée sans recours au vote pendant la présente Assemblée générale.

**Armes
chimiques et à
toxines**

Récemment, on a progressé vers une interdiction des armes chimiques, autre grande priorité du Canada. Celui-ci continue d'offrir les compétences qu'il a acquises dans ses recherches sur les mesures de défense, ainsi que sur les moyens de destruction et de vérification. Nous travaillons maintenant en collaboration avec d'autres pays pour élaborer une résolution qui exprimera le désir de l'Assemblée de voir s'accélérer les progrès vers un accord au sein du Comité du désarmement.

Une question étroitement apparentée est celle de l'utilisation présumée d'armes chimiques, et plus récemment, d'armes à toxines. Nous sommes d'avis que l'enquête lancée par la trente-cinquième Assemblée générale ne s'est pas encore acquittée pleinement de son mandat, parce que le Groupe d'experts ne s'est vu que récemment accorder la permission de se rendre dans les pays de la région en question pour recueillir des preuves, et parce que les allégations récentes concernant l'utilisation possible de toxines doivent être étudiées sérieusement. Nous incitons, par conséquent, les autres délégations qui veulent maintenir l'efficacité des accords actuels à se concerter pour prolonger le mandat du Groupe d'experts.

En ce qui concerne les diverses études qui seront présentées à cette Assemblée générale, mon gouvernement a désigné des experts pour participer à celles qui touchent les mesures propres à renforcer la confiance, ainsi que les rapports entre le désarmement et le développement. J'ai déjà mentionné la nécessité d'établir et de maintenir la confiance en tant qu'élément essentiel du processus de négociation. L'étude sur les mesures propres à renforcer la confiance servira fort à propos à rappeler que les mesures et les facteurs qui y sont analysés peuvent et doivent être utilisés pour appuyer la négociation et l'application des accords.

Quant à l'étude sur le désarmement et le développement, je partage l'espoir exprimé par le distingué sous-secrétaire d'État au désarmement de la Suède, Mme Inga Thorsson, à savoir que ce projet représentera le début d'un processus. Nous sommes fiers d'avoir participé à cette étude par l'entremise d'un expert canadien. L'étude souligne l'interaction des problèmes actuels de la communauté internationale ainsi que la nécessité, plus évidente que jamais, de posséder la largeur de vues nécessaire pour les résoudre.

J'attirais l'attention, l'an dernier, sur le début d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et réclamaï un effort accru pour adopter de nouvelles mesures visant à l'empêcher. Le Canada utilise depuis plus de vingt ans l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Huit satellites de télécommunications, construits au Canada, sont actuellement en orbite. Nous espérons utiliser l'expérience ainsi acquise pour aider à obtenir un accord visant à maintenir l'espace extra-atmosphérique entièrement libre d'armes. Les négociations en vue d'un tel accord devraient être menées au sein du Comité du désarmement.

**La participation
du public**

J'ai commencé ma déclaration en mentionnant les préparatifs de la deuxième session extraordinaire. Je voudrais terminer en signalant que les parlementaires, les groupes